

SEPTEMBRE 2022



Trajectoires, situations et profils de pauvreté/précarité des retraités

L'exemple des pays de Sablé-
sur-Sarthe et de Saint-Gilles-
Croix-de-Vie

Par
Katerina Kononovich
Mickaël Blanchet

S O M M A I R E

1

Introduction

01

2

Méthodologie

04

3

**Étude de cas sur l'intercommunalité
du Pays de-Saint-Gilles-
Croix-de-Vie**

06

4

**Étude de cas sur l'intercommuna-
lité du Pays de Sablé-
sur-Sarthe**

10

5

**Synthèse croisée des détermi-
nants et des vécus pauvreté et
de précarité des personnes
âgées**

16

6

**Pour quels enjeux et leviers
d'action ?**

18



PASCALE PETIT

Cheffe de projet de l'Action sociale retraite territoire Ouest
Malakoff Humanis

Depuis plusieurs années, dans le cadre des orientations prioritaires de la fédération AGIRC-ARRCO, l'action sociale retraite du Groupe Malakoff Humanis réalise des diagnostics de territoires, outil indispensable à plusieurs égards.

Il s'agit tout d'abord de réaliser un état des lieux qui recense les forces et faiblesses d'un territoire, les attentes et besoins des publics, ainsi que des acteurs de terrain intervenant auprès de ces publics. Ces travaux permettent aussi, d'une part de connaître la vision de ces acteurs et d'autre part d'identifier les enjeux et les opportunités sur ce territoire.

Ces diagnostics sont la première étape dans la réalisation de nos projets de territoires. Ces travaux nous guident pour construire une stratégie de déploiement des actions et activités, à des niveaux différents (régional, départemental, communal, ...). Ils permettent la déclinaison opérationnelle des orientations prioritaires de l'AGIRC ARRCO (Bien vieillir, accompagner l'avancée en âge, accompagner les personnes en situation de fragilité, dont les aidants).

Ils sont des outils d'aide à la décision, ciblant les zones et les publics prioritaires, pour tendre ainsi vers une équité d'accès aux dispositifs.

La région des Pays de la Loire est connue pour sa croissance économique, démographique, sa douceur de vivre. La crise sanitaire n'a pas épargné ses habitants, notamment les retraités et les personnes fragilisées, et l'on constate d'ores et déjà sur le terrain des changements de comportements, de repli sur soi, de retrait. Si les statistiques montrent que le taux de pauvreté en Pays de la Loire est le plus bas de France, il est néanmoins nécessaire de regarder plus précisément ce qui induit ces changements observés.

Fort de l'expertise scientifique de notre partenaire historique, le Gérontopôle des Pays de la Loire, l'action sociale retraite de Malakoff Humanis soutient l'étude « Précarité et pauvreté des personnes âgées en Pays de la Loire ». Ses enseignements seront intégrés à notre diagnostic régional pour ainsi être en mesure de proposer aux retraités ligériens des activités et des dispositifs adaptés à leurs besoins.

PR. GILLES BERRUT

Président fondateur et responsable scientifique du Gérontopôle des Pays de la Loire



Une précarité à plusieurs visages

La vieillesse rimait avec pauvreté au cours des siècles précédents et les romans, du XIX^e siècle en particulier, nous montrent des portraits de personnes âgées et surtout de veuves qui étaient des figures de l'indigence. Une conjonction de lois sociales, de période de prospérité et de plein-emploi a changé radicalement l'image de la personne âgée. De l'indigence, elle est devenue avec les boomers, figure d'aisance matérielle, de consumérisme et de patrimoine. La proportion de personnes âgées au-dessous du seuil de pauvreté est moindre que dans les autres tranches d'âge. On peut se réjouir de ce changement majeur et espérer qu'ils se poursuivent malgré les périodes de crise de l'emploi qui ont dominé la vie sociale depuis une trentaine d'années.

L'étude menée par le Gérontopôle des Pays de la Loire sur la précarité des personnes âgées est riche d'enseignements. En premier, tous les territoires ne sont pas logés à la même enseigne, et ceci nous montre, une fois de plus, la pertinence d'un diagnostic et de mesures à l'échelle d'un territoire de proximité infra-départemental. Cette étude révèle également en filigrane un triangle de la précarité composé de : pauvreté / isolement / accès aux soins. Ainsi, même si les revenus peuvent sembler corrects, l'isolement et l'accès aux soins sont des facteurs qui peuvent indépendamment et à eux-seuls entraîner une situation de précarité. L'accès aux soins que l'on croyait gagné s'est rapidement dégradé et selon des conditions qui indiquent que ce sera durable et ne se corrigera qu'avec une action forte et concertée à la fois des acteurs de la santé et des acteurs des territoires. Un autre paramètre, inclus dans l'isolement, sera l'émergence dans les années qui viennent d'une difficulté de mobilité. Ce ne sont pas les aides particulières ou individuelles qui seront nécessaires, mais une véritable politique de la mobilité, au sens d'organisation de la cité. De nombreuses autres informations mériteraient d'être soulignées pour décrire la richesse de ce rapport.

Ce travail de Géographie sociale, co-réalisé par Mickaël Blanchet et Katerina Kononovich, montre une nouvelle fois que cette approche, caractéristique du Gérontopôle des Pays de la Loire, est la source des informations indispensables à une action dans la durée.

INTRODUCTION



Alors que la pauvreté bénéficie d'une définition claire, celle de l'absence ou de l'insuffisance de ressources (économiques, matérielles et sociales), la précarité se distingue par une définition plus large. Selon le Conseil économique et social (Wresinski, 1987), « *la précarité désigne l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi... L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives...* » et conclut en estimant que l'addition des précarités « *conduit à la pauvreté* ».

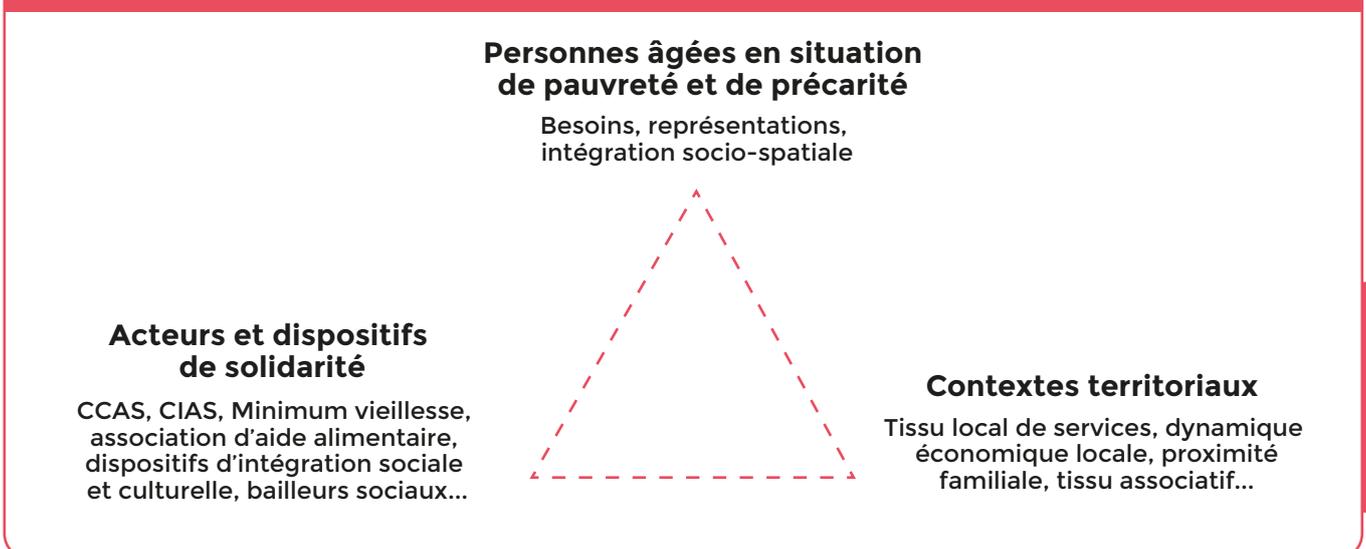
Comme le soulignent Grell et Wéry (1980), pauvreté et précarité revêtent une multitude de formes et affectent différents domaines de la vie des individus : capacité économique à subvenir à ses besoins primaires, vie relationnelle, accessibilité aux services et aux équipements, accès au marché de l'emploi et estime personnelle. La singularité des personnes âgées en la matière repose sur deux faits :

1 elles se situent en dehors de la période d'activité et, par ricochet, ne sont pas exposées directement aux mécanismes de stratification et d'exclusion socio-économique qui en découlent,

2 et elles s'inscrivent dans une mécanique de capitalisation sociale et économique et de transmission qui atteint son acmé après 50 ans.

Dans ce sens, la première étude¹ qui s'appuie exclusivement sur des matériaux quantitatifs montre que les personnes âgées sont en moyenne moins exposées que les autres catégories d'âge aux situations de pauvreté et de précarité économique. Cependant, cette moindre exposition tend à s'éroder localement et reste doublée d'une précarité relationnelle diffuse et hétérogène (milieu rural et littoral) sur le territoire régional. Afin de compléter ces observations, des recherches au niveau de deux territoires ont été menées auprès de personnes âgées (proches du passage à la retraite) en situation de pauvreté et de précarité afin d'étudier les interactions socio-spatiales entre ces mêmes publics, les dispositifs et les acteurs qui répondent localement à leurs besoins et les contextes territoriaux dans lesquels ces publics et ces acteurs s'inscrivaient (Figure 1).

Figure 1 :
Pauvreté et précarité des personnes âgées : interactions socio-spatiales



Source : Blanchet 2022.

¹ Gérontopôle des Pays de la Loire, 2022. État des lieux et dynamiques des situations de pauvreté et précarité des personnes âgées dans la région Pays de la Loire.

INTRODUCTION



Plusieurs enjeux ont animé cette recherche qualitative :

- ▶ Le premier porte sur la détection des forces locales qui régissent ces interactions (Figure 1), des adaptations et des décalages sociaux et spatiaux qui en résultent,
- ▶ Le second s'intéresse aux vécus et aux représentations dans l'espace local des personnes âgées en situation de pauvreté et de précarité,
- ▶ Et le troisième a pour objectif de proposer une synthèse locale des situations de pauvreté et de précarité des personnes âgées.

Pour répondre à ces trois enjeux, les recherches se sont appuyées sur un double questionnement méthodologique et scientifique. Tout d'abord, sur la manière d'aborder méthodologiquement un public cible (les personnes âgées en situation de pauvreté et/ou de précarité) peu représenté, non structuré politiquement et non habitué aux démarches d'entretien (Mercier, 1995). Mais également sur la nécessité d'aborder ces situations de pauvreté et de précarité de manière longitudinale (retour avec les publics interrogés sur les trajectoires et les éléments déclencheurs relatifs à leurs situations de précarité et de pauvreté) et spatialisée (intégration des témoignages dans leurs contextes territoriaux). À ce titre, la constitution des profils territoriaux de précarité des personnes âgées lors de la première étude a permis la sélection de deux territoires de recherche : les intercommunalités du littoral et les intercommunalités structurées par un pôle local. Pour

le premier profil, l'intercommunalité du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Tableau 1) affiche un vieillissement très élevé de sa population, une surreprésentation des catégories socio-professionnelles de retraités supérieures, un taux de propriété surélevé, une sous-représentation des 65 ans et plus vivant seuls et un taux de pauvreté des personnes âgées (à 60 %) deux fois inférieurs à celui de la France. L'intercommunalité du Pays de Sablé-sur-Sarthe représente le second profil. Cette intercommunalité a pour caractéristiques (Tableau 1) de présenter un vieillissement moyen de sa population, une représentativité moyenne de la part de seniors vivant seuls, une sous-représentation des catégories socio-professionnelles de retraités supérieures, un taux de propriété chez les 65 ans et plus de 10 % de moins qu'au niveau national ainsi qu'un taux de pauvreté de la population âgée proche du pays. Pour autant ces caractéristiques ne sont pas homogènes au sein de cette intercommunalité puisque c'est sur la commune de Sablé-sur-Sarthe où le vieillissement est le plus élevé et où le taux de pauvreté des personnes âgées est plus élevé (+ 3 points par rapport à celui de l'intercommunalité). En somme, ces deux profils territoriaux se démarquent respectivement par de fortes prédispositions en matière de précarité relationnelle des personnes âgées (surreprésentation des personnes âgées récemment installées et faisceaux élevés de précarité et de pauvreté des personnes âgées dans les communes de l'arrière littoral) pour le premier, et par de fortes prédispositions en matière de pauvreté économique (taux de pauvreté des personnes âgées plus élevé et fortes inégalités internes) pour le second.

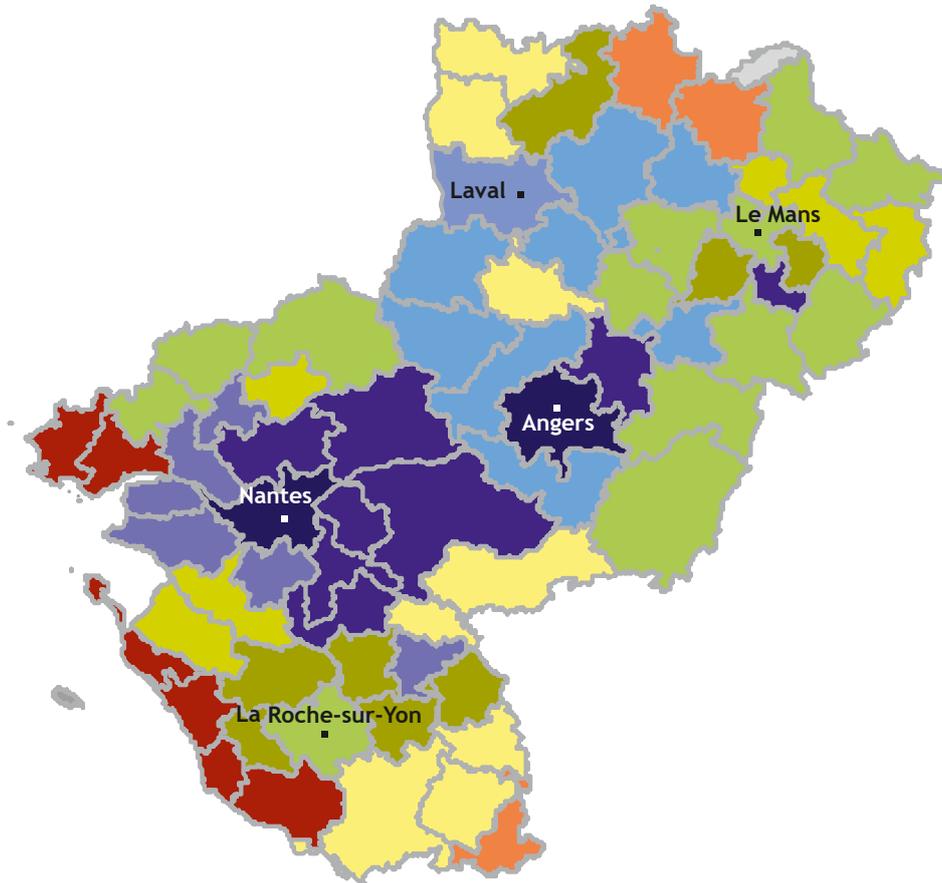
Tableau 1 :
Caractéristiques démographiques et économiques des deux territoires de recherche

| | Effectifs | Pourcentages | | % des 65 ans et plus vivant seul | % des anciens cadres et professions intellectuelles supérieures | % des anciens ouvriers-employés | Taux de pauvreté | |
|--|-----------|----------------|----------------|----------------------------------|---|---------------------------------|------------------|----------------|
| | | 65 ans et plus | 75 ans et plus | | | | 60-74 ans | 75 ans et plus |
| Pays de Sablé-sur-Sarthe | 5 736 | 20,0 | 10,5 | 30,1 | 20,8 | 56,1 | 8,2 | 8,7 |
| Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie | 17 215 | 34,7 | 15,7 | 27,1 | 30,3 | 49,6 | 5 | 7 |
| France | | 19,8 | 9,3 | 31,1 | 29,4 | 50,8 | 10,5 | 9,7 |

Source : Insee 2018



Carte 1 : Localisation des deux territoires de recherche



| | | Pauvreté | Densités MG | Etat de santé | Recours aux soins |
|--|-----|--------------------------------|-------------|---------------|-------------------|
| Population jeune | T4 | +++ | +++ | +++ | --- |
| | T2 | + | +++ | +++ | - |
| | T1 | --- | mx | mx | mx |
| | T7 | + | - | +++ | mx |
| | T3 | -- | mx | +++ | mx |
| Population comparable à la moyenne régionale | T10 | --- | - | +++ | mx |
| | T5 | --- | mx | mx | mx |
| | T9 | mx | mx | +++ | mx |
| | T11 | ++ | mx | - | mx |
| Population âgée | T8 | +++ | --- | --- | mx |
| | T6 | + | +++ | --- | +++ |
| | T0 | Ile d'Yeu et CC Pays d'Alençon | | | |

mx = Comparable à la moyenne régionale
 +++ = Très supérieure à la moyenne régionale
 ++ = Supérieure à la moyenne régionale
 + = Légèrement supérieure à la moyenne régionale
 --- = Très inférieure à la moyenne régionale
 -- = Inférieure à la moyenne régionale
 - = Légèrement inférieure à la moyenne régionale

Source : Kononovich, 2022



Les recherches au sein des deux territoires ont largement fait appel à des matériaux qualitatifs. Dans ce cadre, deux types d'acteurs peuvent être distingués. En premier lieu, les acteurs sociaux locaux dont les missions consistent à repérer et à répondre aux besoins des personnes en situation de précarité et

de pauvreté et/ou aux besoins des personnes âgées. Ainsi, des Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS), des associations d'aide alimentaire, des bailleurs sociaux et des réseaux associatifs ont été rencontrés dans les deux territoires de recherche.

Tableau 2 :
Présentation des acteurs et des personnes interrogés sur les deux territoires de recherche

| | Pays de Sablé-sur-Sarthe | Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie |
|--------------------|---|---|
| Acteurs rencontrés | Panier Sabolien, Sarthe Habitat (bailleur social), CIAS du Pays de Sablé-sur-Sarthe | CIAS Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Secours catholique, Resto du cœur, Familles rurales (Coëx, Bretignolles-sur-Mer), CCAS Brem-sur-Mer |

Source : Blanchet et Kononovich, 2022

De février 2022 à juin 2022², ces 9 acteurs (associations et professionnels) ont pu être interrogés selon les 3 axes de recherche suivants :

- les origines de leur création et leurs activités auprès des publics en situation de pauvreté/précarité,
- leurs représentations de la pauvreté/précarité des personnes âgées au niveau local et sur leurs retours d'expérience sur les situations de pauvreté/précarité des personnes âgées rencontrées,
- Et sur les interactions locales entre les réponses aux besoins des personnes âgées en situation de pauvreté/précarité, d'une part, et les besoins de ces dernières, d'autre part.

En second lieu, des entretiens ont été réalisés auprès de personnes âgées en situation de pauvreté/précarité. Vingt-huit personnes âgées ont été interrogées au sein des deux territoires de recherche entre avril et juin 2022 (Tableau 2). Il est important de préciser l'hétérogénéité des échantillons entre les deux territoires de recherche. L'échantillon de Sablé-sur-Sarthe s'est davantage focalisé en ville sur les situations de pauvreté (personnes relevant de l'aide alimentaire) et sur les personnes dont l'âge est proche de la retraite tandis que l'échantillon de Saint-Gilles-Croix a davantage mobilisé des personnes âgées habitant des communes de l'arrière-pays littoral.

² Si les recherches sur le territoire du Pays de Sablé-sur-Sarthe ont pu être entamées dès février 2022, celles pour le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont démarré en avril du fait du désistement du premier territoire littoral originellement sélectionné.



Tableau 3 :
Caractéristiques des personnes âgées interrogées sur les deux territoires de recherche

| | Pays de Sablé-sur-Sarthe | | Intercommunalité de Saint-Gilles-Croix-de-Vie | |
|---------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
| | Personnes âgées de 55 à 64 ans | Personnes âgées de 65 ans et plus | Personnes âgées de 55 à 64 ans | Personnes âgées de 65 ans et plus |
| TOTAL | 12 | 6 | | 10 |
| <i>dont des femmes</i> | 8 | 5 | | 8 |
| <i>relevant de l'aide alimentaire</i> | 6 | 4 | | |

Source : Blanchet et Kononovich, 2022

Malgré cette hétérogénéité, les personnes rencontrées ont été questionnées selon les quatre items suivants :

- ▶ le sentiment de pauvreté et de précarité et la représentation que les personnes âgées interviewées pouvaient en avoir ;
- ▶ les obstacles et les leviers quotidiennement rencontrés par rapport à cette situation de pauvreté/précarité ;
- ▶ les éléments (cumulatifs) qui déclenchaient ou désenclenchaient les situations de pauvreté et de précarité ;
- ▶ et leurs connaissances et leurs recours aux aides dont elles pouvaient bénéficier (et par extension, les dispositifs qui permettraient d'améliorer leur quotidien).

L'aide des acteurs locaux rencontrés (Tableau 1) a été déterminante dans l'accès aux personnes âgées des deux échantillons. Cette aide s'est traduite selon deux registres : à travers la mise en relation avec les publics ciblés (Sablé-sur-Sarthe) ainsi qu'à travers l'organisation de focus-groupe (Pays de Saint-Gilles-Croix de Vie). Pour le territoire du Pays de Sablé-sur-Sarthe, cet appui de la part des acteurs locaux a été complété par des entretiens insitu (conjugués à un travail d'observation) dans des lieux spécifiques (marchés, bancs publics jouxtant un parc HLM et lisière de parking de grande surface discount). Afin de faciliter le contact avec des personnes fragilisées socialement et écono-

miquement (De Sardan, 2008), une approche sensible et compréhensive basée sur le parcours de vie a été employée sur l'ensemble des territoires de recherche. Plutôt que de poser directement les enjeux, cette approche consiste, via une approche narrative, à récolter différents indices relatifs aux parcours et aux situations de vie rencontrées par les personnes. Les échanges verbaux avec les personnes de l'échantillon ont rarement abordé d'emblée leurs parcours et situations mais se sont davantage concentrés sur leurs représentations de l'espace local, des affaires politiques (nous étions en campagne présidentielle) ainsi que sur leurs pratiques quotidiennes de vie (par exemple la radio et la télévision). Pour le Pays de Sablé-sur-Sarthe, la répétition des visites (au nombre de cinq sur Sablé-sur-Sarthe) a permis d'engager des échanges plus profonds. Ainsi, dès la seconde visite, une part importante des personnes rencontrées se sont livrées sur leurs situations économiques et sociales ainsi que sur les interactions qu'ils avaient avec les autres bénéficiaires et les acteurs locaux.

Il est à noter, au final, que cette méthodologie a largement été dépendante de la participation et des engagements des acteurs locaux au sein des deux territoires de recherche, ce qui explique une analyse plus focalisée sur les situations de pauvreté au niveau du Pays de Sablé-sur-Sarthe et sur les situations de précarité au niveau du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

3 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



En effet, si les difficultés financières ne sont pas évoquées directement par les acteurs, elles sont toutefois omniprésentes dans la description des situations de vie précises et revêtent différentes formes. Il s'agit notamment des difficultés de payer l'essence de la voiture, de financer sa mutuelle ou encore de devenir un fardeau financier pour ces enfants. Une participante originaire d'une autre région qui a emménagé la commune à la suite de son départ à la retraite partage ses inquiétudes :

« La plus grande anxiété pour moi, ce n'est pas d'avoir insuffisamment de ressources financières, mais de devenir un fardeau financier pour mes enfants, surtout que si un jour je serais obligée de partir en EHPAD et cela coûte très cher ».

Cette angoisse semble être partagée par une autre participante, elle aussi « étrangère » et originaire d'une autre région avant son départ à la retraite.

Toutefois, les échanges font également ressortir le sentiment de perte de légitimité et de statut social à la suite du passage à la retraite. Plusieurs participants (5 femmes) signalent ce départ à la retraite comme un moment brutal, car *« notre parole ne compte plus »*. Ce passage est encore plus compliqué pour les personnes qui étaient engagées dans un emploi social, comme le cas d'une ancienne infirmière qui souhaitait proposer ses services en tant que bénévole à son ancien employeur (un EHPAD),

mais à qui on a demandé *« de s'inscrire sur la liste »*, alors qu'elle connaissait parfaitement l'équipe et le fonctionnement de l'établissement. En effet, la majorité des participants et surtout les femmes soulignent que le passage à la retraite est associé pour elles à une perte du statut social et à la difficulté de trouver sa place dans une nouvelle vie. Il semble que cette perte de légitimité fait installer un *« sentiment d'étrangeté à soi et au monde »* (Caradec, 2004 et 2007) et représente un des regrets principaux de l'ensemble des participants après leur départ à la retraite. Bien que la situation financière ne soit pas évoquée ouvertement par les participants (ce qui peut être dû à l'échange en focus-group comme évoqué dans les limites de la méthodologie), la diminution subie des relations sociales lors du passage à la retraite a largement été évoqué. Ces témoignages ne sont pas anodins dans la mesure où ils représentent *« une porte d'entrée »* dans une solitude et l'isolement social. Enfin, cette rupture avec la vie sociale d'avant la retraite représente une double peine pour les personnes qui ont emménagé la commune après le départ à la retraite, car elles se retrouvent en rupture de liens non seulement avec le cercle de travail, mais également le cercle familial (notamment les enfants et les petits-enfants), ainsi que le cercle amical (et la nécessité de construire le nouveau cercle d'amis).

3.2 - Difficultés d'intégration de nouveaux arrivants, différences d'intérêt intragénérationnel et manque d'intérêt accordé aux liens de voisinage

Le départ en retraite est décrit par les participants comme un passage à une vie nouvelle, toutefois, pour certains, ce passage a été associé aux difficultés d'occupation du temps. Si certains occupent leur temps avec le jardinage et les enfants, les autres ont du mal à trouver les moyens d'occuper leurs journées.

Étant pris depuis longtemps entre le travail et la vie familiale, ces retraités se retrouvent devant la nécessité de *« sortir »* de leur quotidien habituel afin de pouvoir tisser des liens sociaux. Ainsi, les questions *« où sortir, où chercher les contacts et par quels moyens »* se sont posées à la plupart des participants.

3 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



Cependant, la recherche de lien social n'est pas la même selon l'ancienneté d'installation dans le tissu résidentiel local. Ainsi, si les participants anciennement installés évoquent la nécessité de « *sortir, voir les gens et faire connaissance* », « *aller à la rencontre des personnes* », « *chercher les associations lors des forums d'associations* », les nouveaux arrivants ne mobilisent pas la même approche. En effet, parmi les dix participants présents, deux personnes viennent d'une autre région et ont choisi le territoire de « Coëx » comme un lieu de vie à la retraite. Bien que ces deux personnes saluent l'accueil amical de la population, elles confirment que l'intégration dans la vie sociale de la commune n'a pas été automatique. Précisément, les participants parlent de « *deux cercles de relations* » par lesquels ils sont passés lors de leur intégration dans la vie sociale. Le premier cercle est composé par les « *étrangers* », à savoir les personnes qui sont venues s'installer en Vendée pour leur retraite des autres régions de France, tandis que le deuxième cercle comprend l'interaction directe avec la population anciennement installée. Toutefois, les deux personnes soulignent que le passage et l'intégration dans ce deuxième cercle social restent assez difficiles et demandent des efforts particuliers, notamment du fait du contexte sanitaire qui a eu selon une participante une influence sur la qualité des relations sociales : « *Tout a changé après le Covid. Avant, nous nous retrouvions avec les copines chaque mois. Maintenant c'est fini. Certaines s'enferment chez elles et évitent les contacts* ».

Les participantes évoquent également l'existence d'un effet générationnel dans le tissage des liens sociaux et une exposition particulière des femmes aux risques d'isolement. Elles soulignent que la majorité des personnes de 60 ans est quasi invisible dans la vie sociale de la commune, car « *C'est difficile d'inviter à participer aux activités des personnes de 60 ans, elles sont souvent dans leurs jardins ou s'occupent des petits-enfants. On ne les voit pas* ». Il s'agit probablement d'une période de passage de la vie active à la retraite des personnes qui souhaitent s'investir davantage dans leur vie familiale. Dans ce sens, les participantes évoquent un ressenti d'isolement plus fort parmi les femmes, bien que « *cela n'est pas notre cas, mais on sait que cela existe dans les plus grandes communes notamment à Saint-Gilles-Croix-de-Vie* ».

Dans ce jeu, le cercle familial semble être prioritaire les premières années de départ à la retraite pour l'ensemble des participantes, étant suivi par le cercle social (le cercle amical et le cercle associatif). Toutefois, l'ensemble des participants n'évoque pas forcément l'importance du voisinage dans le maintien des liens sociaux. Un des participants souligne qu'en cas de difficultés, il préférerait chercher les solutions lui-même sans s'adresser aux voisins, car il « *ne connaît pas vraiment ses voisins* ». Il est donc possible de supposer que même dans les petites communes, le voisinage n'est pas un vecteur intense de socialisation, les liens de solidarité se tissant davantage via la pratique associative.

3.3 - Attachement au véhicule personnel et la nécessité d'apprentissage d'usage du transport

Le maintien de l'autonomie semble être important pour l'ensemble des participants et a fait réagir les hommes de l'échantillon jusqu'à là réservés dans l'expression de leurs ressentis. Pour cette partie de l'échantillon, le maintien de l'autonomie passe avant tout par l'usage de la voiture personnelle pour l'ensemble des participants. Les participants

mettent en exergue l'importance de pouvoir utiliser sa voiture pour les déplacements tant qu'ils peuvent et soulignent au passage que la commune est dépourvue de connexion par les moyens de transport en commun, sauf en période estivale quand le bus circule une fois par jour et « *vous n'avez pas intérêt de le rater* »³.

³ Au moment de notre échange, la commune n'était pas desservie non plus par le réseau du transport solidaire.

3 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



Dans ce contexte, la voiture semble être un moyen d'autonomie pour l'ensemble des participants soulignant leur réticence quant à l'utilisation du transport en commun et un manque de communication et d'entraide avec le voisinage comme le mentionne une participante : « *je ne connais pas très bien mes voisins, je ne vais pas leur demander de l'aide si ma voiture ne marche pas* ». Marqueur de cette référence omniprésente à la voiture, une participante rappelle que prendre le bus n'est pas aisé et ne remplace pas l'agilité de pratique de la voiture, notamment pour faire les courses : « *C'est difficile de monter dans le bus, ensuite il faudra descendre avec les sacs et les ramener jusqu'à la maison. Le bus ne vous emmène pas jusqu'à votre domicile* ». Bien que l'usage de la voiture personnelle semble être une priorité absolue dans les déplacements des participants, l'absence du transport en commun ou d'autres initiatives

(comme un covoiturage, évoqué par les participants) pourrait devenir une véritable contrainte vis-à-vis de la qualité de vie dans le futur selon une partie des participants. C'est au final dans un rapport ambivalent à la mobilité que s'inscrivent les participants. En premier lieu, la mobilité est nettement reconnue comme un vecteur de sociabilité, raison pour laquelle les participants estiment incontournable la conduite automobile. Pour autant, l'absence d'alternative à la conduite automobile est identifiée et génère chez les participants un sentiment d'insécurité vis-à-vis des pratiques quotidiennes de mobilité qui socialisent. Cette ambivalence, tant sur le versant du maintien de la conduite individuelle que sur le versant des réponses locales et collectives constitue un enjeu gérontologique local à même de lutter contre les différentes formes de précarité des personnes âgées (relationnelles notamment).

3.4 - Le moindre accès aux soins comme facteur de dégradation de l'état de santé et de la qualité de vie

Le sujet de la santé et de l'accès aux soins a fait réagir l'ensemble des participants, notamment en raison du départ à la retraite récent (et du non-remplacement) du seul généraliste qui exerçait sur la commune de Coëx⁴. Les participants expriment un sentiment d'abandon orienté sur les décideurs politiques. Afin d'avoir accès à un généraliste, ils sont obligés de « *se débrouiller* » en se reportant sur des communes voisines comme celle de « Challans » ou sur les centres de soins non programmés ou ils sont pris en charge par les internes (La Roche-sur-Yon). L'enjeu est de taille dans la mesure où la majorité des participants souffrent de maladies chroniques et sont constamment angoissés par l'impossibilité d'avoir un accès aux soins permanent. Du fait de cette carence récente, les participants soulignent les difficultés d'avoir des relations de confiance avec les soignants, car ceux-ci changent sans arrêt. Certains évoquent le danger que représente ce manque d'accès aux soins et de suivi pour les habitants de la commune qui

deviennent de plus en plus dépendants : « *Je connais un couple où une dame a une maladie d'Alzheimer, elle n'a aucun suivi. Si son mari n'est pas là, elle peut tomber, un drame peut se passer, mais personne ne s'en occupe* ».

De plus, le manque d'accès à l'information et au guidage en matière d'accès aux soins au sein de ce territoire fragile renforce la fragilité financière de ces habitants. À ce sujet, une participante s'indigne face au manque de réponses de la part des décideurs politiques : « *Je connais un couple qui prend un taxi pour 50 euros pour aller voir un médecin dans une commune à côté, ce n'est pas donné 50 euros. J'en ai parlé à la mairie et on m'a répondu « alors ils ont de l'argent pour le faire » !* ». Ces difficultés d'accès aux soins sont si prégnantes que le focus-groupe organisé a été propice à l'échange entre les participants « *des numéros où le médecin répond* » et des astuces dans le but d'avoir un rendez-vous médical avec un médecin généraliste.

⁴ Il est intéressant de noter que le choix de « Coëx » comme un territoire de retraite par les deux participantes qui ont déménagé dans la région à la suite de leur départ à la retraite ont été dictés par la dotation suffisante de la commune en médecins généralistes à l'époque de leur arrivée, ce qui n'est plus le cas actuellement. En effet, en 2018 la commune comptait 4 médecins généralistes, la moyenne nationale étant de 9 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Toutefois, en 2021 le dernier médecin en exercice est parti à la retraite et n'a jamais été remplacé. Une participante évoque qu'« un médecin voulait s'installer à Coëx, mais cela n'a pas fonctionné avec la mairie, il est reparti ». L'ensemble de participants évoque leur peur et désespoir vis-à-vis de cette précarité médicale.

3 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



S'ajoute à cette dimension géographique et organisationnelle du moindre accès aux soins, une dimension économique. Les tarifs des complémentaires de santé ont fait l'objet de larges critiques de la part des participants comme l'indique une participante : « *Ce n'est pas facile de trouver une mutuelle qui n'est pas chère et qui accepte de vous proposer un contrat. On m'a refusé le contrat à cause de mon âge* ». L'ensemble des participants confirment que les charges de la mutuelle représentent souvent un fardeau financier et sont de plus en plus difficiles à supporter. En effet, un participant évoque la nécessité de composer avec ses charges tout en renonçant à d'autres choix de vie.

Il est intéressant de noter que le choix de « Coëx » comme un territoire de retraite par les deux participantes qui ont déménagé dans la région à la suite de leur départ à la retraite a été dicté par la dotation suffisante de la commune en médecins généralistes à l'époque de leur arrivée, ce qui n'est plus le cas actuellement. En effet, en 2018 la commune comptait 4 médecins généralistes, la moyenne nationale⁵ étant de 9 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Toutefois, en 2021 le dernier médecin en exercice est parti à la retraite et n'a jamais été remplacé. Une participante évoque qu'« *un médecin voulait s'installer à Coëx, mais cela n'a pas fonctionné avec la mairie, il est reparti* ». L'ensemble des participants évoque leur peur et désespoir vis-à-vis de cette précarité médicale.

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



En plus des observations sur site, dix-huit personnes ont été interviewées dans ce territoire de recherche. Comme le montre le tableau 2, l'échantillon laisse une grande place aux personnes en proximité de la retraite et vivant une situation de pauvreté plus que de précarité. Dans ce cadre, une large partie des personnes interviewées a largement fait part de ressources économiques et sociales insuffisantes et donc de privations (alimentaires, sociales et cultu-

relles). La notion de précarité, à savoir l'absence de certaines sécurités matérielles et relationnelles, est moins apparue. En lien avec cette singularité, le choix pour ce territoire de recherche a été, dans un premier temps, de se concentrer sur les parcours et les vécus de ces mêmes personnes puis, dans un second temps, de resituer leurs besoins vis-à-vis des politiques locales de lutte contre la pauvreté et la précarité.

4.1 - La pauvreté/précarité des personnes âgées comme héritage ?

Les échanges avec les personnes rencontrées ont été hétérogènes : que ce soit selon le lieu (domicile : 4 ; sur site (aide alimentaire : 8 ; dans des lieux publics ; 6), selon la durée (de 30 à 90 minutes) et selon la fréquence (8 personnes ont été interviewées deux fois).

Malgré cette hétérogénéité, les entretiens avaient pour objectif de récolter des indices qui témoignaient d'une situation de pauvreté/précarité et sur la manière dont les personnes interviewées vivaient et se représentaient cette même situation.

⁵ Les médecins-généralistes qui réalisent au moins 1000 actes par an.

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



Dans ce sens, les questions employées lors des entretiens n'ont eu de cesse de s'intéresser aux facteurs ayant préparé et concouru à l'établissement de ces situations de pauvreté et de précarité. Cette perspective chronologique a alors permis lors de la phase d'analyse d'appréhender les témoignages sous l'angle chronologique, sous l'angle des parcours. Selon la littérature, les situations de pauvreté et de précarité ne sont pas forcément linéaires dans le temps : selon une série de mécanismes de compensation et d'intégration sociale et économique, les individus et les groupes entrent, échappent, ré-entrent dans ces situations (Pollak, 2009). Dans ce sens, la pauvreté et la précarité peuvent être appréhendées comme des situations, dont les flux évoluent selon les critères, les caractéristiques de la population et les territoires. Pour Sablé-sur-Sarthe, la perception des personnes enquêtées de leur situation est variable. Sur les 18 personnes rencontrées, une minorité a, lors des échanges, objectivé sa situation économique et sociale. Si le terme précarité est clairement énoncé par deux des interlocuteurs, le mot pauvreté n'est jamais évoqué et est remplacé par des silences voire des expressions péjoratives. Dans ce sens, cette non-qualification renvoie à une auto-péjoration de leurs conditions s'observant notamment lors des échanges par de brefs marmonnements (la tête détournée et les yeux baissés).

Au-delà de la (logique) difficulté à énoncer leur situation (et de la violence inhérente à celle-ci), c'est davantage par des récits et des anecdotes que les personnes interviewées témoignent de leurs conditions. C'est le cas notamment pour la partie la plus pauvre de l'échantillon comme le raconte une enquêtée de 64 ans qui relate « être à l'aise avec le rationnement (rires) » ou bien d'une autre enquêtée (âge inconnu) qui raconte « ne plus avoir de dents, car c'est cher à entretenir (elle porte un dentier) ». Pour d'autres, les anecdotes et récits reviennent davantage sur des adaptations, des transitions (propres aux situations de précarité) comme par exemple une enquêtée de 60 ans qui met en avant le caractère fluctuant de certains de ses plaisirs « dès que je peux prendre un petit truc aux gosses (petits-enfants), je le fais ! (...) Enfin, c'est quand même mieux s'ils viennent au début du mois ». Dans ce jeu, le passage d'une situation de précarité à une situation de pauvreté a largement été documenté par les personnes interviewées. De manière progressive (entre quelques mois et quelques

années), c'est le cumul des précarités qui installent les personnes en situation de pauvreté (dont, rappelons-le, il est plus difficile de s'extraire). Les périodes de chômage et les séparations représentent un premier sas de précarité (7/18). Si ces périodes lors des premiers temps font l'objet de rebonds économiques et sociaux, c'est leur répétition sur une à deux décennies qui favorisent le cumul de précarité et l'installation de la pauvreté. Une enquêtée (65 ans) explique en détail cette usure : « A trente ans, mon mari, il travaillait et moi je travaillais par période (quelques mois). J'avais pas trop de mal à trouver du travail vu que je travaillais bien. Mais, après (après 45 ans), ça a été plus difficile. On a eu des problèmes d'argent, puis de santé. Les patrons (agences interim), ils voyaient bien que je tenais moins le coup. (...) Quand, on s'est séparés moi je suis allée en HLM, j'ai pas supporté. Je suis passée d'une vie calme à l'enfer au quotidien avec des immigrés irrespectueux qui foutent le bordel la nuit. Je m'en suis jamais remise et j'ai jamais retravaillé après 50 ans ».

Au-delà de ces engrenages, les récits relatifs à leurs situations de pauvreté et de précarité ont largement fait référence à l'enfance (7 sur 18 personnes enquêtées). C'est le cas d'un enquêté (66 ans) et d'une enquêtée (âge inconnu) : « pour mon médecin, mes soucis (de santé), ça vient de l'enfance. Je n'ai pas assez mangé selon lui » et « venir ici (à l'aide alimentaire), pour moi c'est normal. On allait déjà aux œuvres de charité avec ma mère quand j'étais petite ». À l'inverse, la précarité s'inscrit dans les récits sous des formes davantage nostalgiques, à travers les notions « d'adaptation et de débrouille » : « Je n'allais pas tout le temps à l'école. J'allais aider mon père chez l'agriculteur. J'adorais ça » (Femme, 66 ans). Comme le notent Blanden et Gibbons (2006), la pauvreté et la précarité connues pendant l'enfance ont davantage de chance de se reproduire à l'âge adulte, constat qui entre en résonance avec l'emploi de termes clés relatifs à la transmission matérielle et immatérielle familiale. À titre d'exemple, une personne enquêtée employait régulièrement le terme d'héritage - « j'ai pas eu d'héritage, donc j'achète là (magasin Lidl) » - afin d'expliquer les mécanismes ayant abouti à sa condition. Pour l'ensemble des personnes interviewées, revenir sur leurs situations de pauvreté/précarité n'a (logiquement) pas été un travail aisé. Dans ce sens, c'est davantage de manière indirecte, par des témoignages sur les privations, les difficultés quotidiennes ou des transmissions (enfance) que sont apparus

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



des indices permettant de révéler (de manière consciente ou inconsciente) un état de pauvreté ou de précarité. S'il n'existe pas d'indices types propres à ces deux situations, l'un des enseignements importants des témoignages réside dans le fait que la pauvreté et la précarité des personnes rencontrées n'ont pas forcément pour point de

départ la période active mais s'inscrivent davantage dans un continuum familial. Pour autant, ce fait saillant mérite d'être situé dans des enquêtes et des analyses plus larges. Or, il n'existe pas de panels en France étudiant de manière longitudinale la pauvreté et la précarité des individus et des groupes (Lollivier et Verger, 2005).

4.2 - La non-activité, les ruptures familiales et les addictions comme facteurs individuels d'installation de la précarité et de la pauvreté

Les expériences de pauvreté et de précarité sont hétérogènes en termes de durée et de sévérité... L'originalité de cette recherche réside dans le fait que la population de l'échantillon est en dehors de la période d'activité, caractéristique la plus couramment utilisée pour mesurer et relater des situations de pauvreté⁶.

Pour répondre à cette spécificité, la notion de trajectoire permet d'appréhender au mieux les différentes caractéristiques qui installent les situations de pauvreté et précarité autour (avant et après) la retraite. À ce jeu, la dimension genrée apparaît rapidement. D'une part, les hommes âgés en situation de pauvreté et de précarité narrent des trajectoires d'emploi sinueuses et précaires pour expliquer leur faible niveau de capitalisation à la retraite : « avec le RMI, je me débrouillais (...) Même si j'ai travaillé 15 ans en intérim (dans l'agroalimentaire), y a des années où j'ai pas fait grand-chose... » (Homme, âge inconnu). Les femmes évoquent quant à elles les conditions et les épreuves familiales (s'occuper des enfants ou des parents, divorce ou veuvage) comme facteur ayant favorisé l'instauration de périodes de précarité voire de pauvreté : « je me suis occupée des enfants pendant 15 ans. Mon mari, il est décédé il y a 15 ans. Ça a été l'enfer, les enfants étaient plus là. D'un coup, je me suis retrouvée seule, avec pas grand-chose » (Femme, 62 ans) et « j'ai explosé en vol avec le divorce » (Femme, âge inconnu). Outre les conflits familiaux (10 sur 18), facteur favorisant les situations de pauvreté et d'isolement, le passage brutal de la vie à plusieurs à une vie seule est souvent avancé (8 personnes enquêtées sur 18, que des femmes) pour expliquer le passage pro-

gressif vers une situation de précarité voire de pauvreté. Au même titre que l'arrêt de l'activité professionnelle (pour cause de fin de contrat/licenciement et passage à la retraite), la vie seule subie se traduit par une fragilisation affective, sociale et économique des personnes enquêtées (9/18). Une partie d'entre elles (5 femmes) témoignent d'un épisode dépressif successif à cette transition : « Je n'avais plus rien. J'ai tout perdu. Même si mes enfants venaient un peu, je ne me sentais pas bien. Je n'avais rien à faire de la journée, rien. Je regardais la télé, je m'allongeais, je ruminais, je regardais la télé, j'allais faire quelques courses, je m'allongeais écrasée par la fatigue ». Pour autant, pour ces cinq femmes, la proximité et le passage à la retraite s'est accompagné d'un regain identitaire et social, et ce malgré des difficultés économiques. Une femme (âge inconnu) interviewée revient sur ce rebond : « La crise de la soixantaine, j'ai pas connu (rires). À un moment, vous avez plus les obligations : s'occuper des enfants, aider votre mari, vos parents, aller travailler... On lâche prise. Depuis ça va beaucoup mieux même si je dois constamment compter. ». Ce sentiment de regain à proximité de la retraite exprimé par quatre personnes enquêtées s'explique par l'effacement de leur condition sociale de non-actif au profit d'un statut reconnu de tous, celui de retraité.

Pour les hommes de l'échantillon, davantage rompus à la vie seule, ce sont les difficultés d'intégration économique conjuguées à des addictions qui ont favorisé le glissement vers une vie précaire ou pauvre (4 personnes). C'est ce que raconte un homme (62 ans) : « ça allait pour moi, j'avais

⁶ Même si le nombre d'enquêtes, de rapports et d'articles scientifiques relèvent de plus en plus la non-étanchéité entre activité et pauvreté/précarité.

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



une maison, un emploi et des copines. Mon fils venait les week-ends. C'est quand internet est apparu dans les logements que j'ai vrillé. J'étais tout le temps sur le net. J'en oubliais de me reposer, j'étais en retard au travail. (...). Un jour de retard, le patron m'a licencié. J'étais content, car ça voulait dire que je pouvais retourner chez moi pour aller sur le net ». En arrière-plan, lors des entretiens, ce sont l'incapacité des hommes inter-

rogés à repérer leurs limites (physiques, émotionnelles, sociales ou économiques) qui frappe, cette incapacité se traduisant par un mécanisme de péjoration sociale masculine face aux injections permanentes de performance, phénomène largement décrit par la sociologie rurale (Renahy, 2010) faisant *in fine* le terreau des pratiques addictives.

4.3 - Entre faiblesse des revenus et non maîtrise des nouvelles technologies comme facteurs sociaux de précarité et de pauvreté

Que ce soit pour les femmes et les hommes âgés rencontrés, ces contextes (déclenchant ou accélérant les processus de précarisation et de pauvreté) ne valent que s'ils sont remis dans une perspective économique et sociale. En effet, ces comportements s'expliquent par la rencontre entre des comportements et des intériorisations sociales (généralement renvoyés au cadre familial), d'une part, et des contextes économiques et sociaux, d'autre part. Les conditions de travail au même titre que le statut résidentiel, les prix des denrées courantes ainsi que l'augmentation depuis une vingtaine d'années des démarches en ligne représentent des facteurs de fragilisation pour les personnes interrogées. En premier lieu, l'absence de travail et les conditions de travail difficile (charges physiques, pressions mentales, horaires arythmiques...) vécues lors de la période d'activité constituent pour les personnes interviewées des facteurs ayant figé ou fragilisé leurs capacités et leurs positions sociales et économiques. C'est ce que décrivent deux personnes enquêtées : « *j'ai fait 25 ans au même salaire, juste au-dessus du smic. 25 ans. Les mecs ne m'ont jamais proposé une augmentation. Je n'ai jamais demandé non plus. Rien. Aucune reconnaissance. Quand j'étais moins apte physiquement, ils m'ont lourdé de manière fourbe. Le chef m'a convoqué un vendredi soir, m'a dit de faire une rupture conventionnelle puis m'a dit qu'il ferait appel à moi en intérim. Comme un con, j'ai accepté (...). En fait, t'es un pion. Au boulot, t'es un pion, au CCAS, t'es un pion, même ici (à l'aide alimentaire), t'es un pion* » (Homme 64 ans) et « *en tant que mère célibataire et vu que le père de mes enfants ne me versait rien, j'ai galéré et enchaîné des petits boulots. (...) À l'ADMR, 6 ans à un peu moins du SMIC. Résultat, j'ai une retraite de merde. Je rogne sur tout* » (Femme, 66 ans). Cette fragilité héritée d'une période d'activité en marge et/ou

discontinue débouche sur des pensions de faibles niveaux. Selon les personnes enquêtées, la faiblesse de leurs revenus à la retraite et leur absence de capitalisation (elles ne sont pas propriétaires de leur résidence principale) se traduisent par des dépenses économiques contraintes allant de pair avec un tissu relationnel contracté (Pan Ké Shon, 2005). S'ajoute à cette marge de manœuvre économique étroite, une difficulté largement exprimée (11 sur 18) par les enquêtés devant la multiplicité des démarches administratives. Une personne enquêtée revient sur cet enjeu « *Internet, je n'y comprends rien. Pour aller chez le médecin, faut aller sur internet, pour le gaz, tout est sur internet. (...) Je ne maîtrise pas ces trucs* ». Pour compenser, nombre des personnes enquêtées font appel aux enfants ou aux voisins. Cette aide extérieure est alors vécue comme une humiliation supplémentaire comme en témoigne une enquêtée (âge inconnu), « *j'ai vraiment l'impression d'être toujours un boulet devant un ordinateur* ». Ces constats rejoignent ceux de Gallie et Paugam (2003) par rapport au phénomène de spirale de la précarité et de la pauvreté où les trajectoires d'emploi discontinues augmentent le risque de pauvreté, qui accroît à son tour les difficultés de retour à l'emploi, favorise l'apparition de pathologie et accentue l'isolement social. Dans ce processus, l'entrée dans les situations de précarité et de pauvreté des personnes âgées enquêtées laisse place à une première période où les prestations sociales ne sont pas enclenchées. Selon, le Directeur du CIAS de Sablé-sur-Sarthe, cette période revêt une dimension stratégique : « *dès lors qu'il y a rupture, les personnes se battent puis décrochent. Il y aurait matière à prévenir les transitions vers la précarité. Mais, selon nos informations, les dispositifs ont toujours un temps de décalage de quelques mois* ».

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



4.4 - Un vécu quotidien entre adaptations/négociations et privations... avec les aides et le minimum vieillesse pour seul horizon

L'une des distinctions entre la pauvreté et la précarité réside dans l'intensité et la périodicité des privations et des difficultés d'accès aux biens essentiels et personnels. Par essence, la limite entre ces deux notions (subjectives) demeure ténue. Dans le cadre des recherches, les pratiques des personnes âgées enquêtées oscillent entre stratégie d'adaptation et privation.

Les stratégies d'adaptation concernent les besoins vitaux comme se loger, se nourrir, se soigner et se vêtir. Dans ce cadre, les personnes enquêtées (13 sur 18) indiquent solliciter régulièrement le Centre Intercommunal d'Action sociale ou les assistantes sociales locales afin d'avoir accès à différentes aides. Une enquêtée revient sur « cette habitude » : « *On connaît les gens (CIAS, assistants sociaux...). On leur demande comment on peut faire pour les factures d'énergie. (...) Il y a différentes aides qui existent pour les vieux comme moi, on s'y retrouve au bout d'un moment* ». Pour autant, cette capacité à se mouvoir dans le système local d'aide n'est pas équivalente entre les personnes âgées sondées. En effet, la sollicitation des différents guichets et lieux d'aide charrie une connotation sociale négative forte. C'est ce qu'explique le Président de l'association des Paniers Saboliens (aide alimentaire) : « *Il y a des gens qui ne veulent pas avoir recours à nous, car ils ne veulent pas être associés aux bénéficiaires. Pour eux, c'est synonyme d'humiliation (...) Systématiquement, lors des premières visites, les bénéficiaires nous disent qu'ils ont tout fait pour ne pas venir nous voir* ». Cette observation est confirmée par les personnes enquêtées n'ayant pas recours à l'aide alimentaire (8) qui estiment « *qu'il y a des personnes plus dans le besoin* » ou « *qu'ils ne veulent pas être associés à ces personnes* ». Au-delà du poids des représentations, les interactions entre les personnes en situation de pauvreté/précarité, d'une part, et les professionnels et les bénévoles aidants, d'autre part, s'avèrent sources de malentendus selon 6 personnes âgées enquêtées : « *J'ai l'impression de leur demander la lune* », « *J'en ai marre de leur attitude, de leurs questionnaires suspicieux. Putain, elles croient que je viens demander de l'aide par plaisir* ». Ainsi, la multiplicité des démarches est source d'appréhension

pour les personnes âgées enquêtées, occasionnant pour sept d'entre elles du non-recours. En plus des effets contraires des politiques de ciblage, l'instauration de guichets représente un frein au recours des personnes âgées en besoin, « *On a un lieu de distribution sur Sablé donc on touche peu les personnes de l'intercommunalité les plus éloignées*⁷ (...). *La file d'attente devant le local pose aussi un problème, les bénéficiaires n'aiment pas être à la vue de tous* » (Président des Paniers Saboliens, aide alimentaire). Le rapport négocié des personnes enquêtées au système local d'aide se transpose également aux besoins d'habillage et de mobilité. À l'inverse de l'aide alimentaire, du logement ou des aides énergétiques, le rapport des enquêtés à l'aide vestimentaire ou aux solutions de mobilité est plus pacifié comme le décrit une enquêtée pour l'habillement : « *C'est à la mode de porter des vieilles fringues. Tout le monde fait cela* ». De fait, plus que sur l'aide en elle-même, c'est sur l'écart entre la norme sociale et le recours à l'aide que se joue cette négociation. Dans ce jeu, ce sont la théâtralisation et la procédurisation de l'accès aux aides, plus que l'éloignement géographique qui engendrent le non-recours (8 personnes enquêtées).

En corollaire de ces négociations, les personnes âgées enquêtées font part de privations. Les domaines de la culture, des loisirs et des soins (11 sur 18) sont les premiers concernés comme le signale une enquêtée : « *Je vais plus au cinéma, trop cher. (...) J'adorais les films* ». Le rapport aux loisirs est aussi affecté, notamment lors des vacances d'été : « *je ne sais plus ce que c'est de partir en vacances* ». Pourtant les dispositifs d'accès à la culture ou aux loisirs qui existent localement font l'objet d'une auto-censure de la part des publics les plus fragiles économiquement et socialement selon le Directeur du CIAS du Pays de Sablé-sur-Sarthe : « *les personnes précaires ne se sentent pas concernées, elles nous disent que c'est pour les autres* » ce que confirme une enquêtée (âge inconnu) : « *qu'est-ce que je vais aller au concert, pas pour moi* ». Les privations ne se limitent pas aux domaines des loisirs et de la culture et touchent également la santé pour 7 des personnes interrogées.

⁷ L'association, consciente de cette limite, travaille à des actions pour toucher les publics les plus excentrés.

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



Comme le rappelle une enquêtée, le coût des mutuelles ou l'avance de frais sont sujets à privation : « *J'étais malade en janvier. Pas le covid, une grippe. Fallait que j'aille chez le Docteur xxxx, car j'ai du diabète et des problèmes au cœur. Je n'y suis pas allé, je n'avais pas de quoi avancer* ». Plus largement, sur les personnes âgées enquêtées ayant déclaré se priver des soins, cinq le mentionnent au sujet des frais bucco-dentaires, trois au sujet des appareils auditifs et trois au sujet de soins oculaires...

Dans cette situation, le minimum vieillesse représente à la fois un horizon à atteindre pour les personnes enquêtées de moins de 65 ans et une condition indépassable pour les personnes de 65 ans en bénéficiant. Une enquêtée de moins de 65 ans décrit cette attente : « *j'attends qu'une chose, une seule, le minimum vieillesse. Là je touche 650 €*

par mois, avec le minimum vieillesse j'aurai 300€ de plus. Je pourrais me débrouiller et terminer tranquillement ». Pour une partie importante des personnes de 65 ans et plus enquêtées, cet espoir se traduit une fois 65 ans et le minimum vieillesse touché par un sentiment de résignation sociale et économique sans non plus laisser place à de l'amertume. C'est ce que raconte une personne enquêtée (Homme) : « *Mon sort est scellé et je suis soulagé. J'ai plus la pression de faire plus, toujours plus, de ce qui tombera à la fin du mois...(...). Je me contente de ce que j'ai et ça me va. Je suis un malin* ». Ce témoignage, largement partagé par les personnes âgées enquêtées, reste cependant ambivalent. Outre sa dimension existentielle, il marque une acceptation des inégalités, phénomène d'acceptation proche de celui identifié par Laé et Murard (2011) lors de leurs recherches sur la pauvreté ouvrière.

4.5 - D'une logique de guichet à une logique de filet territorial de solidarité

En plus des entretiens avec les personnes en situation de pauvreté et de précarité, les entretiens avec plusieurs acteurs locaux qui œuvrent auprès des publics fragiles (Tableau 1) se sont avérés précieux pour cerner les adaptations et les décalages des réponses locales auprès de ces mêmes publics.

Dans ce contexte, l'intercommunalité du Pays de Sablé-sur-Sarthe est dotée de l'ensemble des acteurs leur permettant de répondre aux besoins et de favoriser la place sociale des personnes en situation de pauvreté et de précarité : taux de logement dans le parc social élevé, présence d'un Centre Intercommunal d'Action Social identifié par les habitants et les mairies (qui en plus des dispositifs obligatoires met en place des partenariats sur le versant culturel), la présence d'une unique association d'aide alimentaire (sachant qu'en la matière, la dispersion associative est souvent la règle), existence du transport solidaire et émergence d'une association socio-culturelle. Pour autant, rejoignant des constats de P.Warin (2017), les deux acteurs que sont le CIAS et les Paniers Saboliens (aide alimentaire) se heurtent aux mécanismes de non-recours. Les entretiens révèlent que le non-recours revêt deux dimensions : l'une sociale et l'autre territoriale, les deux pouvant s'alimenter.

- ▶ La dimension sociale correspond notamment aux activités légales (aide énergétique, aide au logement, orientation sociale) et aux activités extra-légales (en matière de mobilité et de culture) mises en place par le CIAS. Si les activités légales sont déjà sujettes à du non-recours « *pour des raisons de connotations, d'étiquettes et de méconnaissance des dispositifs par les usagers* » selon le Directeur du CIAS du Pays de Sablé-sur-Sarthe, les activités extra-légales peinent à toucher leur public. Selon le même interlocuteur « *la récente mise en place de ces actions, le COVID mais aussi l'impression pour les personnes qui pourraient en bénéficier que ce n'est pas pour elles* » expliquent ce non-recours.
- ▶ La dimension territoriale désigne la localisation et la chalandise des dispositifs en question. Cependant, malgré un relai du CIAS et une communication du Panier Sabolien dans chaque mairie de l'intercommunalité, ces deux acteurs avouent ne toucher qu'une partie des populations les plus excentrées de l'intercommunalité comme le déclare le Président du Panier Sabolien : « *Notre lieu de distribution des paniers est situé à Sablé. Alors il y a des bénéficiaires qui viennent d'autres communes, mais la majorité viennent de Sablé* », constat partagé par le Directeur du CIAS pour qui le recours aux dispositifs est plus mesuré à mesure que l'on s'éloigne de la ville principale de l'intercommunalité où siège le CIAS.

4 - ÉTUDE DE CAS SUR L'INTERCOMMUNALITÉ DU PAYS DE SABLÉ-SUR-SARTHE



Ces deux dimensions sont appréhendées par le CIAS ainsi que par les Paniers Saboliens. Pour remédier à ces décalages, ces deux acteurs prévoient une plus forte territorialisation de leurs actions selon deux modalités : l'établissement de partenariat multiples permettant de toucher d'autres acteurs/publics et d'informer les bénéficiaires potentiels, et le déploiement d'une logique « d'aller vers » dans les communes les plus excentrées de l'intercommunalité. Le tissage d'un maillage de solidarité reste

un axe prioritaire pour le Directeur du CIAS « *L'image, c'est celle du filet. L'objectif est que les mailles soient solides et un minimum resserrées* ». Cet objectif est d'autant plus prégnant dans la mesure où la population âgée va fortement augmenter localement dans les années à venir, que, par ricochet, le nombre de personnes âgées en situation de difficultés économiques croît⁸ et que la densité médicale reste localement inférieure à celle du pays.

5 - SYNTHÈSE CROISÉE DES DÉTERMINANTS ET DES VÉCUS DE PAUVRETÉ ET DE PRÉCARITÉ DES PERSONNES ÂGÉES



Une analyse croisée issues des 28 entretiens dans les deux territoires de recherche avec les personnes âgées a été réalisé en synthèse (Figure 3). Ne prétendant pas à l'exhaustivité, cette synthèse pose néanmoins des jalons propices à l'exploration longitudinale et/ou spatiale du phénomène. La synthèse aborde le sujet de l'étude (précarité et pauvreté des personnes âgées) selon deux axes : l'intensité (de la précarité à la pauvreté) et la périodicité. Une fois ces deux axes dessinés, les caractéristiques économiques et sociales (en bleu) et les affirmations (en orange) des personnes interviewées ont pu nourrir l'analyse synthétique.

Il découle, sur le versant de la précarité que sa forme la plus **transitoire** se cantonne aux difficultés financières des retraités d'assurer les charges de la mutuelle santé. Toutefois, ces charges semblent être acceptées et considérées comme inévitables par les

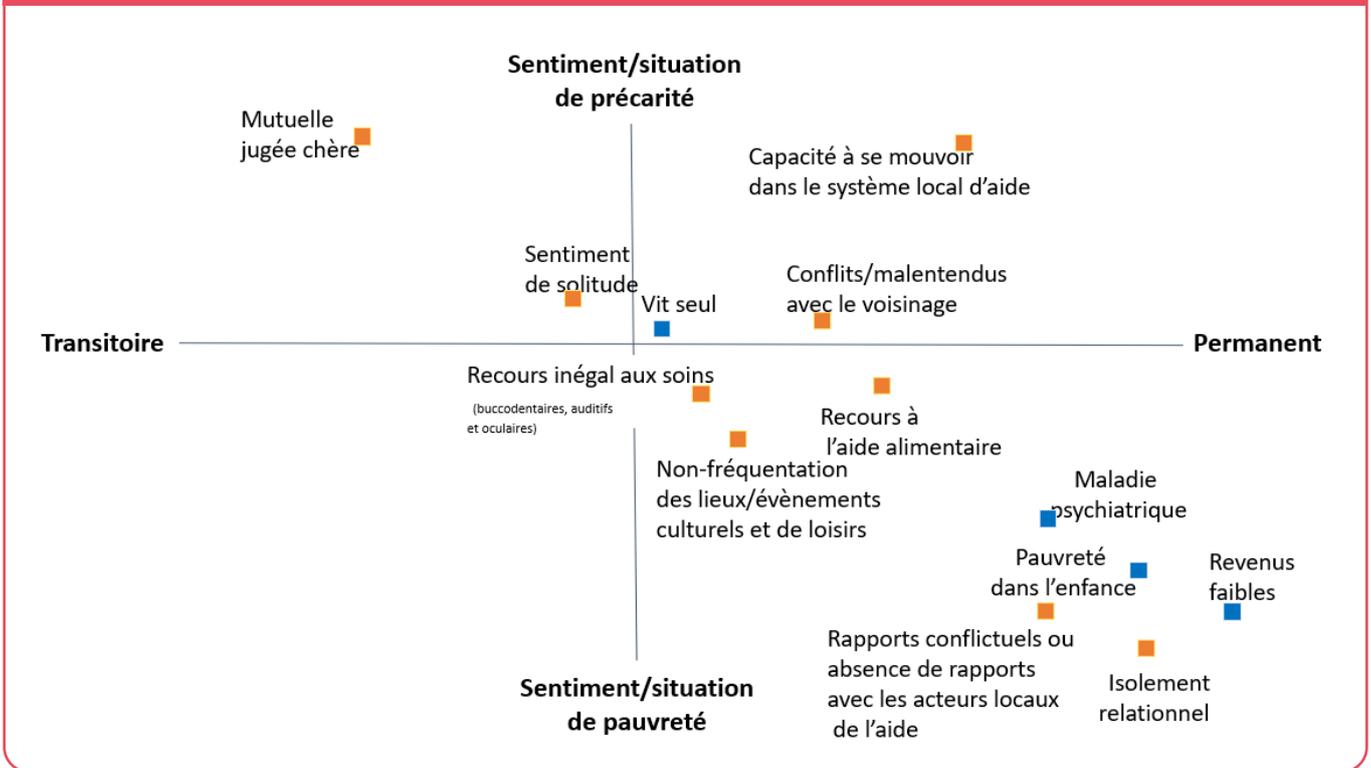
retraités les poussant ainsi à raisonner leurs dépenses et à ne pas les ressentir comme une situation de précarité financière à long terme. Cette forme de précarité est doublée d'une autre forme transitoire de précarité liée à une arrivée récente dans l'espace local des retraités. Si, les personnes arrivent à dépasser cet état en cherchant à s'intégrer dans le cercle social local, il peut, lorsque l'intégration associative ne se réalise pas ou que les épreuves apparaissent (veuvage, perte d'autonomie) favoriser l'apparition d'un état de précarité permanente exprimée par la solitude et l'isolement social. Enfin, le déclin de la capacité des personnes âgées à se mouvoir au fil de l'âge représente un facteur de précarité transitoire. En effet, l'avancement en âge renforce l'inquiétude des retraités en matière de mobilité. L'impossibilité de se déplacer en voiture ou seul conduit les personnes dans une phase de ressenti de la précarité permanente en matière de mobilité.

⁸ Le nombre de bénéficiaires retraités de l'aide alimentaire passé d'une quarantaine en 2021 à une soixantaine lors du 1er trimestre de l'année 2022.

5 - SYNTHÈSE CROISÉE DES DÉTERMINANTS ET DES VÉCUS DE PAUVRETÉ ET DE PRÉCARITÉ DES PERSONNES ÂGÉES



Figure 3 :
Caractéristiques sociales et économiques des situations de pauvreté et de précarité des personnes âgées interviewées



Source : Blanchet et Kononovich, 2022

Les situations de précarité **chronique** (Figure 3) touchent les personnes les plus âgées de l'échantillon. Dans ce jeu, ce sont davantage les relations sociales (et non la solvabilité) qui sont les plus évoquée. Ainsi, les entretiens montrent une proximité entre le fait de vivre seul, avec peu de contacts, avec des conflits de voisinage et une faible capacité à solliciter les dispositifs et les acteurs locaux. Cet état traduit un rapport au monde qui oscille entre attachement et conflictualité et nécessite, plus que des plaquettes d'information ou de diffusion numérique, un travail de contacts et d'écoute.

Les privations les plus étendues et les plus permanentes (**pauvreté**) sont davantage associées à l'exclusion de certains temps et lieux de culture et de loisirs et à la fréquentation de lieux (CCAS, aide alimentaire...). S'ajoute à cette dichotomie, une logique de cumul d'incapacités économiques, d'héritage et de maladie. Ce vécu et le ressenti de la pauvreté permanente chez les personnes âgées les plongent dans un état de solitude (Campéon, 2015) et peut tendre à les invisibiliser localement en l'absence de relais familiaux et de voisinage et de coordination professionnelle (sociale et gérontologique) territorialisée.

6 - POUR QUELS ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION ?



Plusieurs leviers d'actions afin de favoriser la qualité de vie des personnes âgées en situation de pauvreté et de précarité émergent des témoignages des acteurs et des personnes âgées et des analyses qui en ressortent :

- La mobilité, et l'accessibilité qu'elle sous-entend, est revenue plusieurs fois comme un enjeu pour les personnes enquêtées (7 pour Sablé-sur-Sarthe ; 10 pour Saint-Gilles-Croix-de-Vie). Selon elles, différents lieux (grande surface, parcs et cabinets médicaux) ne sont pas facilement accessibles. Cette situation est paradoxale pour le territoire intercommunal du pays Sabolien dans la mesure où cette intercommunalité dispose d'un service de transport à la demande ainsi que d'une association active de transport solidaire. Seulement, ces services demeurent peu connus des personnes enquêtées sur ce même territoire de recherche (2 connaissent ces services). Sur le territoire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'utilisation du transport en commun et du service local de transport à la demande est redoutée par les aînés en raison de son inadaptabilité aux conditions de vie des « arrière-pays » (rétro-pays). Les investigations locales montrent que la présence de services n'est pas uniquement en jeu et que l'accessibilité dépend également de la faculté du voisinage, de l'entourage proche, des professionnels en contact avec les personnes âgées à être informés des dispositifs existants et à relayer l'information adéquate.
- La convivialité et le contact social sont recherchés par la majeure partie des personnes enquêtées. L'attente des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur Sablé-sur-Sarthe en témoigne. En plus du panier alimentaire, le recours à ce lieu est un moment de convivialité partagé entre les bénéficiaires comme le mentionne une enquêtée (64 ans) : *“on discute, on prend des nouvelles, ça fait du bien”*. Elle est rejointe par la responsable de l'agence locale de Sarthe Habitat (bailleur social) qui note *“que leurs actions de voisinage sont prisées des personnes âgées.*

C'est un temps apprécié par elles. On discute autour d'un verre, on échange, il y a une recherche de contact”. Selon le Directeur du CIAS du Pays de Sablé-sur-Sarthe, la convivialité et l'émergence d'un lieu social et culturel sur Sablé-sur-Sarthe constituent une piste. L'analyse des entretiens des retraités du territoire littoral met, quant à elle, en exergue le rôle du tissu associatif dans l'intégration des retraités dans la vie sociale à la suite du départ à la retraite. Par ailleurs, l'établissement du contact social et la participation dans la vie sociale diffèrent pour la population native et la population « étrangère » ayant emménagé dans la région à la suite du départ à la retraite. L'intégration des retraités nouveaux arrivants sur le territoire n'est pas automatique et de ce fait représente un risque important d'exposition à l'isolement pour cette catégorie de la population.

- L'accès aux soins et les contraintes financières relatives aux charges de la mutuelle santé représentent un des enjeux majeurs dans l'exposition des retraités à la précarité. En effet, les difficultés financières, ainsi que le manque d'accès à l'information relative au parcours de soins, manquent de suivi et de prise en charge médicale exposent les retraités aux risques de renoncement aux soins et de dégradation de l'état de santé, ainsi que de la qualité de vie.
- Enfin, que ce soit pour les personnes âgées précaires ou pauvres, les actions en faveur du recours aux dispositifs et aux actions leur étant ouvertes constituent un levier important d'actions en faveur de ces publics. La tâche n'est pas une mince affaire dans la mesure où elle repose sur un travail de communication et de réseaux entre un ensemble d'acteurs sociaux et gérontologiques locaux (Aide à domicile, CCAS, aide alimentaire, aidants proches, usagers) dont les intérêts et les représentations diffèrent...



- Blanden J., Gibbons S., 2006. *The Persistence of Poverty Across Generations. A View from Two British Cohorts*, Joseph Rowntree Foundation, The Policy Press, London School of Economics and Political Science, p.288.
- Campéon A., 2015. Les mondes ordinaires de la précarité et de la solitude au grand âge, *Retraite et société*, n°70, p.83-104.
- De Sardan JP., 2008. *La rigueur du qualitatif, Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia Bruylant, Collection Anthropologie prospective n°3, p.22-46.
- Gallie D., Paugam, S., 2003. *Social precarity and social integration* (Vol. 56, No. 1). Luxembourg: Office for official publications of the European communities.
- Grell, P., Véry A., 1980. La relativité du concept de pauvreté, *Économie et Humanisme*, Dossier: qui est «pauvre», n° 254 : 21-33.
- Laé J-F., Murard N., 2011. *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Paris, Bayard, 2011, p.420.
- Lollivier S., Verger D., 2005. Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Économie et statistique*, Insee, n° 383-384-385.
- Mercier L., 1995. La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel, *Service social*, n°44(3), p.7-27.
- Pan Ké Shon J-L., 2005. La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli, *Économie et statistique*, n°386(1), p.3-35.
- Pollak C., 2009. Analyse des parcours de pauvreté : l'apport des enquêtes longitudinales, *Informations sociales*, vol. 156, n°6, p. 106-112.
- Renahy N., 2010. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, 2010, p.286.
- Warin P., 2017. *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, « Libres cours Politique », p.322.
- Wręsinski J., 1987. *Grande pauvreté et précarité économique et social*, Rapport du Conseil Economique et social, 108 p.

Remerciements

Nous remercions pour leur aide :

- l'Insee Pays de la Loire,
- M. Nicolas Fossey (Directeur du CIAS du Pays de Sablé-sur-Sarthe),
- M. Claude Perrinelle (Président de l'association des Paniers Saboliens),
- Mme Nathalie Boisméau et Mme Nadège Gasseau (Sarthe Habitat),
- Pépito,
- Mme Stéphanie Daniellot (Directrice Générale Adjointe du CIAS du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie),
- Mme Amélie Guilbaud (Chargée de projets du CIAS du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie),
- M. Francis Marilleaud (Chargé de mission à l'association Familles Rurales Vendée 85),
- Mme Yonelle Reculeau (Présidente du club seniors Familles Rurales de Coex),
- Mme Luce Rolland (Adjointe de direction régionale Région Ouest (Bretagne-Pays de la Loire) de l'association Petits frères des pauvres),
- Mme Marie-Paule Marié (Vice-Présidente du CCAS de Pornic et Administratrice de l'UDC-CAS44),
- ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de participer aux entretiens de cette étude.



Étude réalisée par ...

**Katerina Kononovich
&
Mickaël Blanchet**



GÉRONTOPÔLE | PAYS DE
AUTONOMIE LONGÉVITÉ | LA LOIRE



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Contributeurs

Elisabeth Artaud
Niels Knapp-Ziller
Thomas Bronquard
Milla Renaudineau